Fiche de travail n° ④ — Caen est-elle une métropole ?

But de cette Fiche de travail : comprendre qu'est-ce qui définit une métropole et voir si Caen peut être qualifiée de métropole.

Travail unique : lire le document 1 qui définit une métropole puis regarder tous autres les documents de cette Fiche de travail afin de répondre à la question : « *Caen est-elle une métropole ?* ». Il faudra bien sûr justifier la réponse grâce à des exemples précis pris dans les différents documents.

Document 1 : Les caractéristiques d'une métropole.

« Les métropoles se définissent par cinq caractéristiques :

- Elles gagnent des habitants : depuis les années 1980, les métropoles connaissent une hausse de leur nombre d'habitants grâce à leur pouvoir d'attraction sur les territoires voisins.
- Leur population n'est pas la même que dans les autres territoires : les habitants des métropoles sont plus jeunes, plus qualifiés [ils ont plus de diplômes] et présentent globalement des niveaux de revenus supérieurs.
- Elles concentrent des emplois qualifiés : leur système productif se spécialise dans les industries de pointe* regroupées dans des parcs technologiques.
- Elles sont reliées à des réseaux nationaux voire internationaux : leurs infrastructures de transport leur permettent de jouer pleinement le rôle de capitale à l'échelle de leur région puisqu'elles sont le point principal de connexion entre tous les moyens de transport. Au niveau national, elles apparaissent ainsi comme de véritable relais de Paris.
- Elles ont un rôle de commandement : elles concentrent des services que l'on ne trouve pas dans les villes de taille inférieure (université et grandes écoles, services hospitaliers, Préfecture, administrations, etc.). »

D'après *La métropole caennaise existe-t-elle ?*, AUCAME, février 2011.

Industrie de pointe (ou industrie de haute technologie) : industrie caractérisée par l'innovation technologique.

Document 2 : La population caennaise par grandes tranches d'âges.

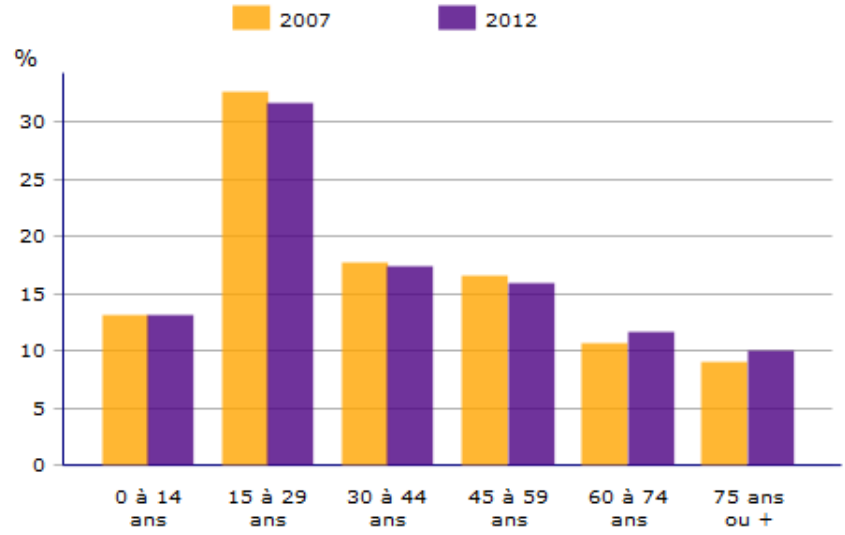

D'après l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).

Document 3 : Quelques chiffres (2014).

- Caen accueille 45 % de la population de son aire urbaine.
- Caen accueille 75 % des étudiants du Calvados, de la Manche et de l'Orne.
- Caen est le premier pôle commercial du Calvados, de la Manche et de l'Orne.
- Caen est le premier pôle économique du Calvados, de la Manche et de l'Orne.
- Caen accueille 80 % des emplois de son aire urbaine.
- Caen accueille 86 % des emplois liés à la recherche et au développement de son aire urbaine.

Document 4 : Un niveau d'équipement digne d'une grande métropole.

« Caen dispose de tous les équipements d'une grande métropole : un centre-ville dense et économiquement fort, une offre commerciale d'envergure, des grands équipements culturels (Opéra-Théâtre de Caen, Centre dramatique national de Normandie, etc.), des établissements d'enseignement spécialisés (Conservatoire de Région, Ecole supérieure des Arts & Médias, etc.), des équipements sportifs diversifiés (une patinoire olympique, un stade nautique, un grand stade, un hippodrome, etc.) des musées, deux multiplexes cinématographiques, un centre des congrès, un parc des expositions et des grandes cliniques privées, un CHU, une Université de près de 25 000 étudiants, des laboratoires de recherche publique et privée, un Zénith […].

De par son niveau d'équipement et son économie diversifiée, Caen peut légitimement revendiquer le statut de capitale régionale.

D'après le hors-série de Traits Urbains « *Caen, une stratégie urbaine* », février 2013.

Document 5 : Une position géographique favorable.

« Géographiquement, Caen occupe une position privilégiée à l'interface du grand Ouest et du Bassin parisien […]. Le destin de Caen est lié à l'Île-de-France, première région européenne pour la création de richesses, et à son dynamisme.

D'autre part, la proximité de la mer constitue un atout pour l'avenir de Caen. Elle se situe en effet en bordure de la Manche, la mer la plus fréquentée au monde (20 % du trafic mondial), face à la Grande-Bretagne avec qui elle entretient des liens historiques. La création d'un ferry à Ouistreham, au milieu des années 1980, rapproche Caen du grand Londres, cinquième région européenne en termes de PIB, et l'inscrit dans un axe d'échange nord / sud entre les îles britanniques et la péninsule ibérique. Lancée en juillet 2014, une liaison aérienne entre Caen-Carpiquet et Londres-Southern permet de relier directement Caen à la capitale britannique […].

Au niveau européen, Caen est à l'écart de la grande dorsale économique et urbaine qui concentre les flux d'échanges entre Londres et Milan. Assurant la jointure entre l'Arc Atlantique et l'Arc Manche, Caen occupe néanmoins un positionnement favorable dans le nord-ouest de l'Europe, ce qui lui ouvre des perspectives de développement avec les régions possédant une façade maritime le long de la Manche et de l'océan Atlantique. »

D'après *Portrait du territoire de Caen-métropole,* AUCAME, août 2014.

Document 6 : Les revenus moyens des habitants de Caen comparés à ceux des habitants du Calvados et de la Basse-Normandie. (2013).

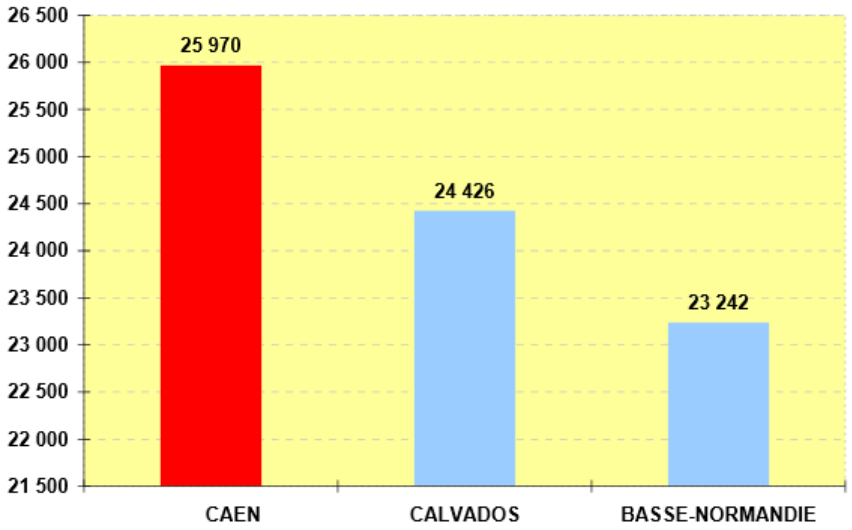

Aide pour démarrer :

Recopie l'une des deux aides suivantes :

Caen est une métropole car :

- …
- …

ou

Caen n'est pas une métropole car :

- …
- …

Quand tu auras finis ce travail, tu devras réaliser le croquis sur l'intégration de l'aire urbaine caennaise aux réseaux français et européens (Document F).